

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 25 novembre 2021

ÉDUCATION PÉRISCOLAIRE ET JEUNESSE

Éducation Périscolaire et Jeunesse - Délégation de service public pour la gestion de l'accueil des enfants en centre de loisirs sans hébergement et des accueils périscolaires

Procédure :

- 23 avril 2021 : Publicité au BOAMP, JOUE et ASH
- 3 candidatures reçues dans les délais (7 juin 2021) :
 - **MJC Maison pour tous**
 - **IFAC**
 - **ALFA 3A**
- Commission Délégation de Service Public :
 - 14 juin 2021 : les 3 candidats sont admis
 - 23 juin 2021 : analyse des offres
 - 13 juillet et 13 septembre 2021 : négociations avec les 3 candidats

Éducation Périscolaire et Jeunesse - Délégation de service public pour la gestion de l'accueil des enfants en centre de loisirs sans hébergement et des accueils périscolaires

- 6 octobre 2021 : remis des offres finales
- 11 octobre 2021 : discussions achevées
- 25 octobre 2021 : Commission Délégation de Service Public :
 - Choix de l'**IFAC** : mieux disant
- Courant décembre : signature de la convention de délégation de service public pour 4 ans, 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025.

- Renouvellement du Projet Éducatif de Territoire élaboré pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2025

DIRECTION GÉNÉRALE

Dans le cadre de l'évolution des services municipaux et de la volonté d'offrir des moyens de paiement modernes et pratiques aux administrés :

- Création d'un compte DFT pour le développement du paiement par carte bancaire pour la **régie du marché forain**

Dans le cadre de l'évolution des services municipaux et de la volonté d'offrir des moyens de paiement modernes et pratiques aux administrés,

- Création d'un compte DFT pour le développement du paiement par carte bancaire pour la régie de recettes « **service administration générale** »

RESSOURCES ET MOYENS ÉCONOMIE INTERCOMMUNALITÉ NOUVELLES TECHNOLOGIES

FINANCES

Section d'exploitation

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	684 318,23	0,00	75 000,00	75 000,00	759 318,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		684 318,23	0,00	75 000,00	75 000,00	759 318,23
66	Charges financières	98 020,00	0,00	0,00	0,00	98 020,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		787 338,23	0,00	70 000,00	70 000,00	857 338,23
023	Virement à la section d'investissement (6)	199 790,00		0,00	0,00	199 790,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	164 650,00		0,00	0,00	164 650,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		364 440,00		0,00	0,00	364 440,00
TOTAL		1 151 778,23	0,00	70 000,00	70 000,00	1 221 778,23

Ajustement des crédits
intégration des charges
de gros entretien P3
« nouveau contrat
d'exploitation »

Annulation des crédits
ouvert pour risque.

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 221 778,23

Section d'exploitation

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 059 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	1 129 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 059 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	1 129 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 059 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	1 129 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	56 000,00		0,00	0,00	56 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		56 000,00		0,00	0,00	56 000,00
TOTAL		1 115 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	1 185 000,00

Ajustement des crédits
intégration des
nouveau abonnés
raccordés

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	36 778,23
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 221 778,23

Finances – Décision Modificative n°2 – Budget Annexe Voreppe Énergies Renouvelables

Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	90 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	509 580,00	0,00	-4 050,00	-4 050,00	505 530,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	599 580,00	0,00	-4 050,00	-4 050,00	595 530,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000,00	0,00	4 050,00	4 050,00	184 050,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA;régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	180 000,00	0,00	4 050,00	4 050,00	184 050,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	779 580,00	0,00	0,00	0,00	779 580,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	56 000,00		0,00	0,00	56 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	56 000,00		0,00	0,00	56 000,00
	TOTAL	835 580,00	0,00	0,00	0,00	835 580,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	498 980,24
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 334 560,24
---	---------------------

Finances – Décision Modificative n°2 – Budget Annexe Voreppe Énergies Renouvelables

Section d'investissement

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	90 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	90 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	509 580,00	-4 050,00	-4 050,00
2313	Constructions	0,00	6 500,00	6 500,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	509 580,00	-10 550,00	-10 550,00
Total des dépenses d'équipement		599 580,00	-4 050,00	-4 050,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000,00	4 050,00	4 050,00
1641	Emprunts en euros	180 000,00	4 050,00	4 050,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		180 000,00	4 050,00	4 050,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		779 580,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	58 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	58 000,00	0,00	0,00
13011	Sub. équipt cpte résult. Etat	50 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
100	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		58 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		835 580,00	0,00	0,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

Ajustement des crédits
±6 500 € au chapitre 23
(construction, réseau,
sous station...)

Ajustement suite
emprunt (400 000€)

➤ Rappel conventions 2017 – 2021 :

○ Rémunération au % sur les recettes supplémentaires (plafonnée à 25 000 €)

- **2017 : 15 %** recettes supplémentaires : 76 237,30 € (Rémunération CTR : 11 435,59 € HT)
- **2018 : 10 %** recettes supplémentaires : 65 857,60 € (Rémunération CTR : 6 585,76 € HT)
- **2019 : 7 %** recettes supplémentaires : 72 153,20 € (Rémunération (CTR : 5 050,72 € HT)
- **2020** : Pas de recouvrement : COVID 19
- **2021 : 7 %** recettes supplémentaires : 81 288,70 € estimés (Rémunération CTR : 5 690,21 € HT)

➤ Proposition :

○ Convention sur 2 ans : **2022 / 2023**

○ Rémunération CTR (plafonnée à 39 999 € HT) : **6 % des recettes**

- **50 %** remise du rapport technique et financier (relevé terrain en janvier)
- **50 %** à l’émission des titres de recette (septembre)

RESSOURCES HUMAINES

➤ Pôle Education Périscolaire Jeunesse

Départ en retraite :

- Création d'un poste titulaire du cadre d'emploi des Attachés à temps complet (Directeur du pôle)

Suppression du poste occupé actuellement après solde des congés et compte épargne temps au 1^{er} juillet 2022, avis favorable du comité technique.

INTERCOMMUNALITÉ

CAPV

Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

Intercommunalité - CAPV - Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

LE PATRIMOINE EAU

En régie directe :

20 communes

1 zone économique (Centr'Alp)

85 053 habitants desservis

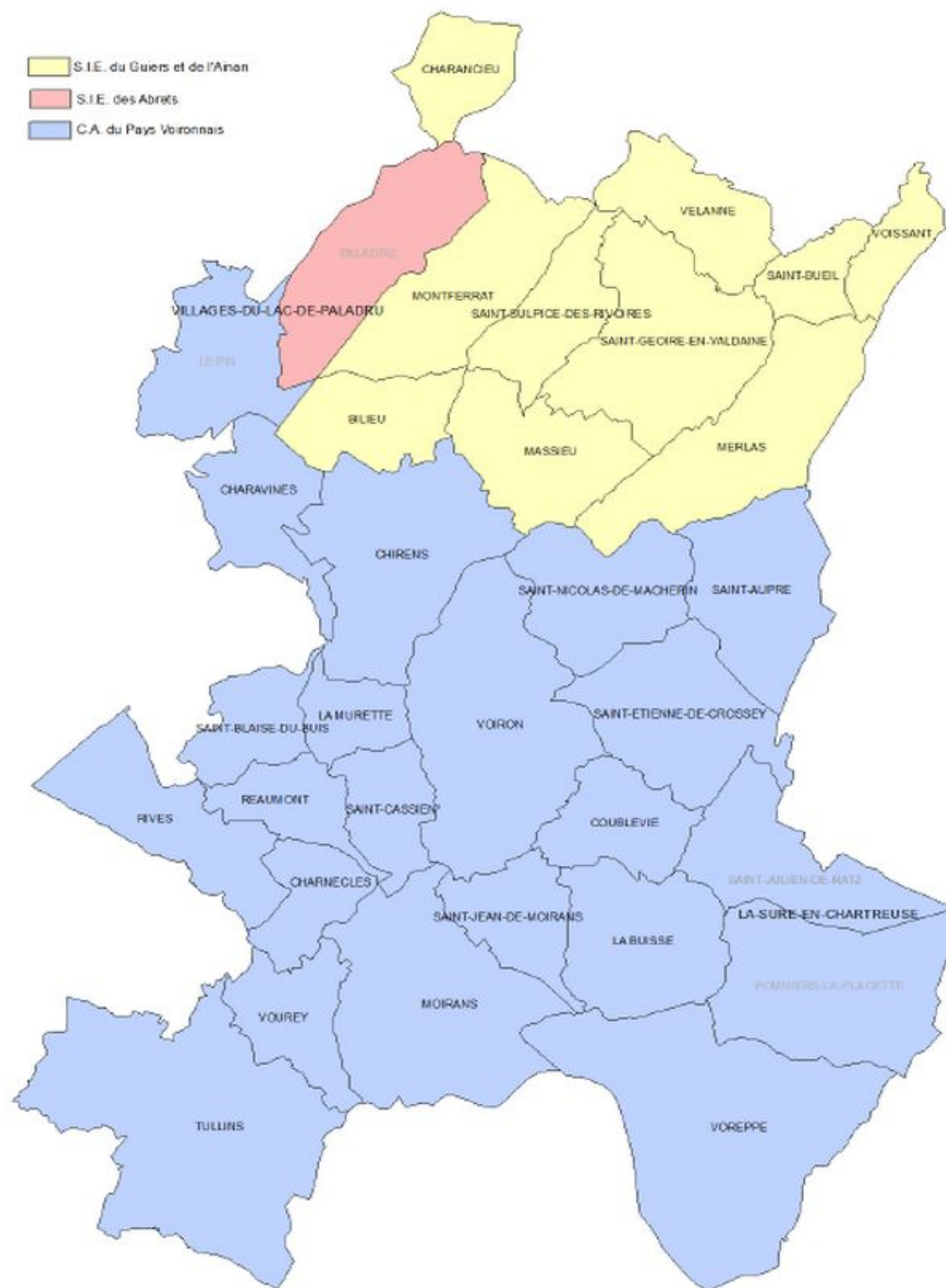
855 km de canalisations

65 réservoirs

33 sources ou forages

En « représentation-substitution » :

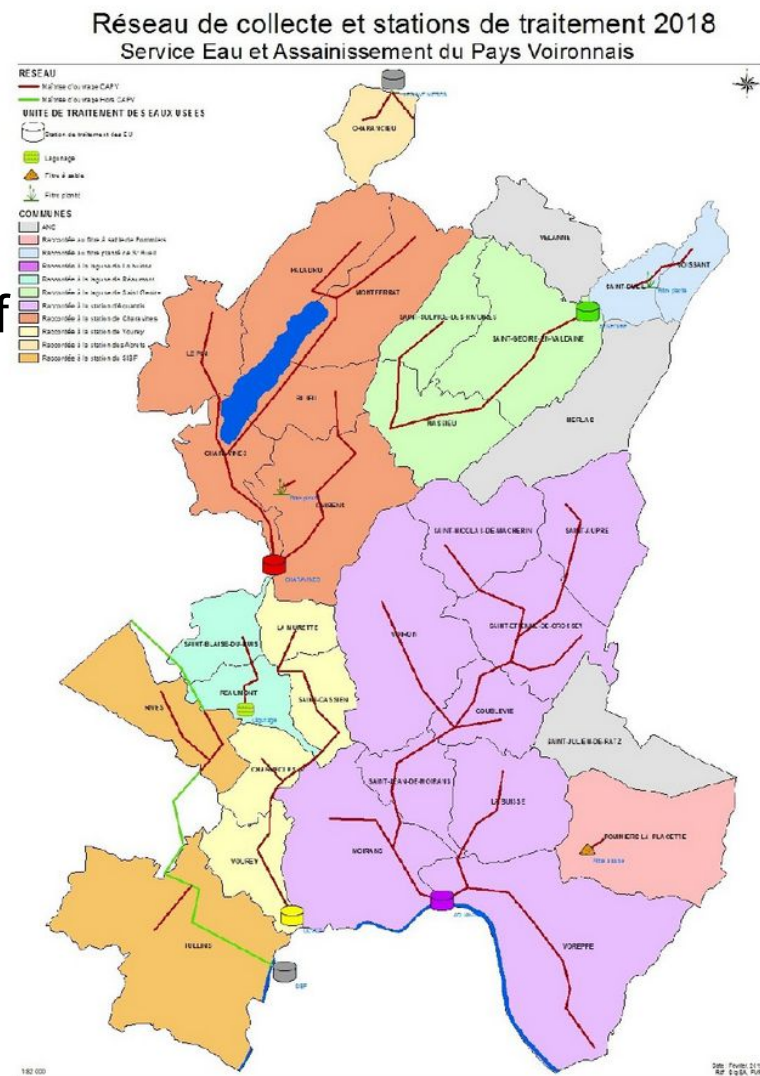
11 communes (syndicats intercommunaux)



LE PATRIMOINE ASSAINISSEMENT

31 communes en assainissement collectif et non collectif dont 2 communes en assainissement non collectif exclusif Merlas et Velanne

- 9 stations de traitement des eaux usées dont :
 - ◆ 5 de type boues activées (Aquantis, Tour du Lac, Vourey, St Geoire en Valdaine et Tullins)
 - ◆ 1 lagunage (Réaumont)
 - ◆ 1 filtre à sable (Pommiers La Placette)
 - ◆ 2 filtres plantés de roseaux (Chirens et St Bueil)



LES CHIFFRES CLÉS DE L'EAU

Abonnés : 40 827 (U)

(soit 48 abonnés/km)

Volume produit : 7 074 087 m³ (U)

Volume importé : 76 589 m³ (U)

Volume exporté : 222 736 m³ (U)

Rendement réseau : 72 % (U)

855 km de réseau

Qualité :

conformité physico-chimique : 98,5% (582 prélèvements)

conformité microbiologique : 99,3 % (537 prélèvements)

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ASSAINISSEMENT

Abonnés :

37 310 pour l'assainissement collectif (82 % des abonnés raccordés au réseau collectif) (U)

8 072 pour l'assainissement non collectif (U)

(soit 61 abonnés/km)

Volumes assujettis à l'assainissement collectif : 3 732 090 m³ (U)

Volume collecté : 100 m³/abonné (U)

611 km de réseaux de collecte (U)

LES TARIFS DE L'EAU

Part fixe (abonnement) : 42,22 € HT/an (U)

Part variable (consommation) : 1,38 € HT/m³ (W)

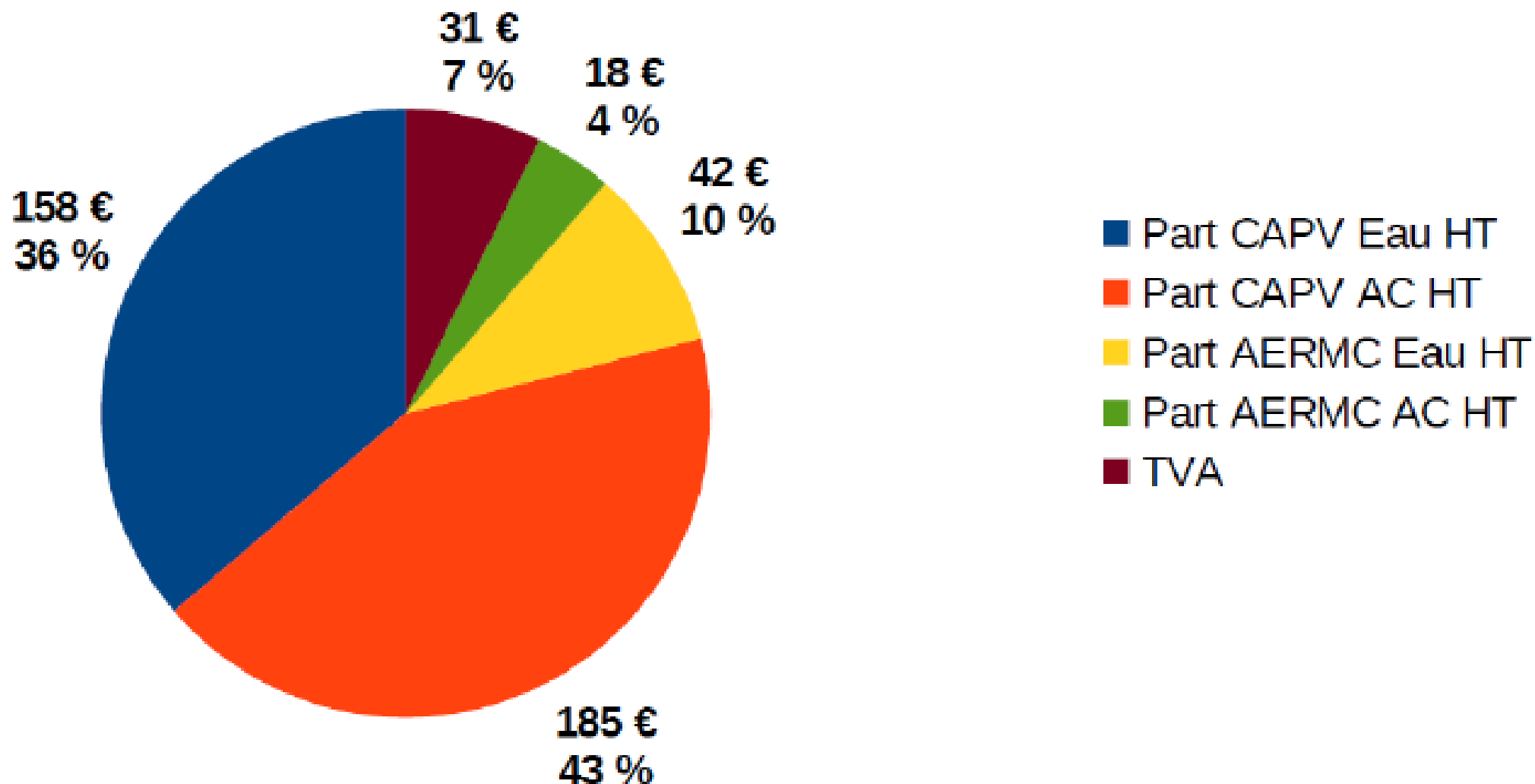
LES TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT

Part fixe (abonnement) : 29,80 € HT/an (U)

Part variable (consommation) : 1,62 € HT/m³ (U)

Intercommunalité - CAPV - Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

REPARTITION D'UNE FACTURE EAU + ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE 120M³



LES INVESTISSEMENTS 2020

- Une trentaine d'opérations en eau potable et assainissement pour **6 080 000 € HT en 2020** (2 260 000 € HT pour eau / 3 820 000 € HT pour assainissement) contre **6 830 000 TTC HT en 2019** = **(-10%)** à cause crise Covid 19 (ralentissement ou retard des chantiers)

- Opérations principales :
 - ◆ Dernière tranche renouvellement réseau d'eau Plaine de Tullins
 - ◆ Réhabilitation station de pompage à St Nicolas de Macherin
 - ◆ Renforcement et réhabilitation réseau d'eau La Sure en Chartreuse
 - ◆ Extension réseau d'eau à Voiron pour le pôle hospitalier
 - ◆ Poursuite travaux station traitement eaux usées d'Aquantis
 - ◆ Démarrage des travaux de requalification de la station d'épuration du Tour du Lac à Charavines

LES PROJETS 2021

- Poursuite projet travaux Aquantis (attribution du marché de travaux et obtention des autorisations administratives)
- Finalisation des travaux de la station d'épuration du Tour du Lac
- Poursuite et fin des travaux de mise en assainissement collectif à La sure en Chartreuse
- Plusieurs études (maillage avec Grenoble Alpes Métropole)...
- Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable à Voreppe (rue Beyle Stendhal, rue de Bouvardière), Voiron, La Murette...

CAPV

Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public des déchets

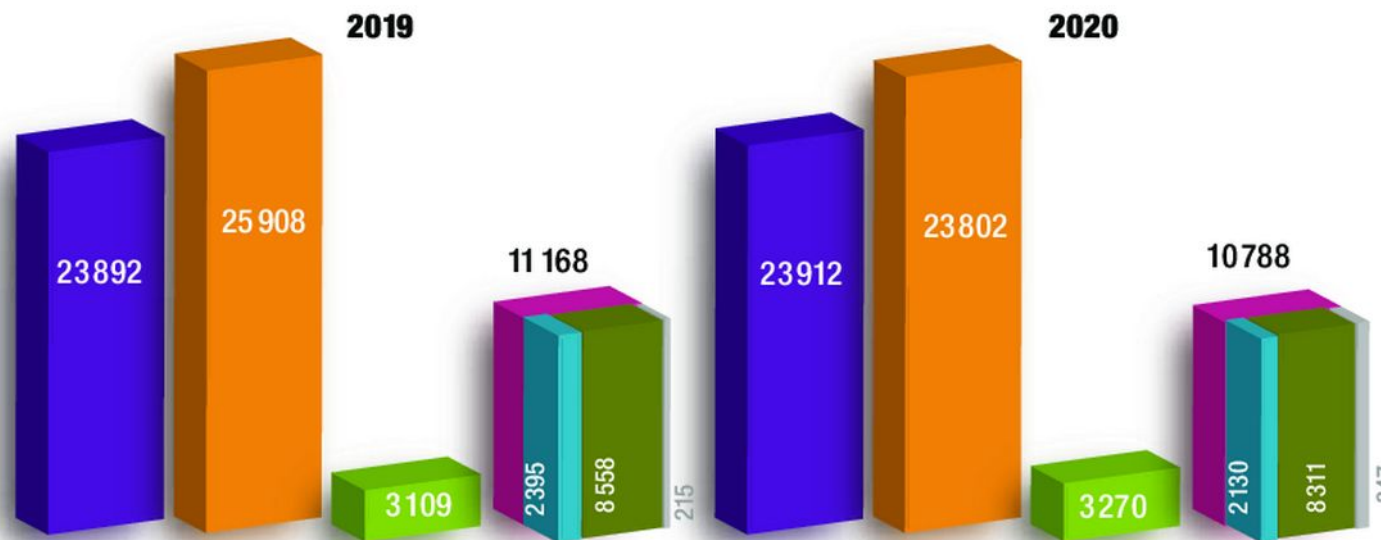
LES FAITS DE L'ANNÉE 2020

- Début du Contrat d'objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC) et candidature au Référentiel Économie Circulaire
- Simplification du geste de tri et adaptation de la collecte
- Développement des points de regroupement en conteneurs aériens ou (semi-) enterrés
- Mutation du site écologique de La Buisse
- Démarche de mutualisation inter-territoriale des outils de tri et de traitement sur le bassin Sud-Isère
- Coopération décentralisée au Sud Soudan
- Crise sanitaire : mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité

CAPV : Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public des déchets

SYNTHÈSE DES TONNAGES PAR MODE DE COLLECTE

La collecte sélective et les déchetteries représentent **95,3%** des tonnages produits



Tonnages :



TOTAL GÉNÉRAL TONNAGES PAYS VOIRONNAIS	
2019	2020
55 518	53 461

- 3,7%

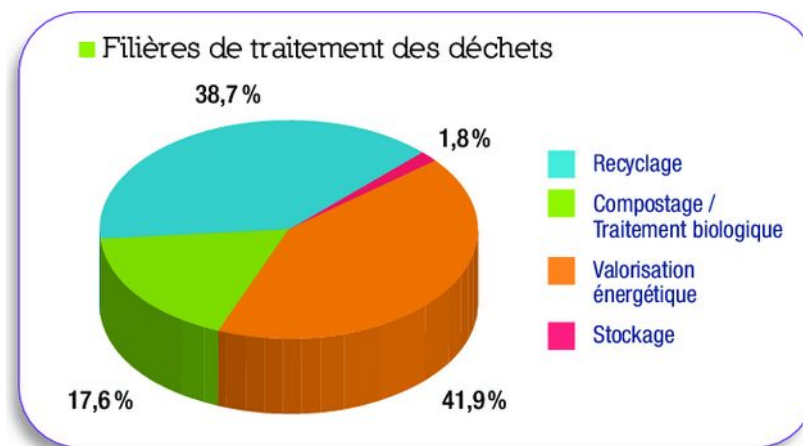
TOTAL GÉNÉRAL TONNAGES AVEC GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ	
2019	2020
64 076	61 772

- 3,6%

SYNTHÈSE DES FILIÈRES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

53 461 tonnes de déchets en 2020 (soit -3,7 % par rapport à 2019)

FILIÈRES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS	Région AuRA (SINDRA 2019)	Pays Voironnais 2019	Pays Voironnais 2020
Recyclage	38%	35%	39%
Compostage / traitement biologique	10%	20%	18%
Valorisation énergétique	25%	42%	42%
Incinération sans valorisation énergétique	2%	0%	0%
Stockage	25%	2%	2%
TOTAL	100%	100%	100%



Ces chiffres intègrent l'ensemble des déchets produits sur le Pays Voironnais (collecte sélective, déchèteries, apports volontaires et dépôts sur le Site écologique de La Buisse).

98,2 % des déchets collectés valorisés :

* 56,3 % des déchets ont fait l'objet d'une valorisation matière :

* 38,7 % des déchets du Pays Voironnais ont été recyclés

* 17,6 % ont été compostés

* 41,9 % ont fait l'objet d'une valorisation énergétique (incinération ou utilisation en cimenterie)

Seulement 1,8 % de déchets ultimes enfouis en installation de stockage.

LES INDICATEURS FINANCIERS 2020

Coût complet HT = la totalité des charges

145,43 € HT par habitant (+ 9,6%)

Coût aidé HT = le coût complet - les recettes de ventes de matériaux, les soutiens des éco-organismes (ex : Eco-emballages) et les subventions

117,17 € HT par habitant (+ 6,9%)

Besoin en fiscalité TTC = le coût aidé HT + les charges TVA – les contributions des usagers (redevance spéciale, facturation usagers)

109,92 € TTC par habitant (+ 7,8%)

Q les 3 types de coûts augmentent mais la hausse du coût aidé est moins forte grâce à la dynamique positive des recettes

Le secteur déchets est financé à **96,33 %** par la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Q Cette autonomie financière avait permis la création d'un budget annexe autonome au 1^{er} janvier 2019

LES PERSPECTIVES 2021

- Accompagnement par un bureau d'études pour préparer la labellisation sur la base du Référentiel Économie Circulaire
- Simplification du geste de tri et adaptation de la collecte
- Réalisation d'une étude inter-territoriale sur les dépôts sauvages
- Lancement de la démarche schéma directeur « déchetteries »
- Poursuite de la démarche de mutualisation inter-territoriale des outils de tri et de traitement sur le bassin Sud-Isère
- Développement de la dématérialisation des services aux usagers

CAPV

Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public des mobilités

LES FAITS DE L'ANNÉE 2020

- Le principal fait marquant est l'incidence de la crise sanitaire et des phases de confinement sur le fonctionnement des transports : ajustement de la desserte scolaire et de certaines lignes commerciales
- L'ensemble des indicateurs (recettes, fréquentation) ont basculé en négatif
- Les investissements ont été maintenus
 - ◆ Extension du parking relais Bièvre Dauphine
 - ◆ Études préalables à l'extension du parking de la halte ferroviaire à Réaumont
 - ◆ Finalisation du schéma cycle intercommunal pour développer massivement l'usage du vélo
 - ◆ Coopération au sein du SMMAG : voie réservée aux covoitureurs sur l'A48, création de 5 arrêts de covoiturage sur le Voironnais...

LES INDICATEURS TECHNIQUES

Un total de 95 lignes dont :

- 4 lignes urbaines
- 10 lignes régulières périurbaines assurant les liaisons entre les communes du Pays Voironnais, à vocation commerciale, dont une ligne estivale
- 7 lignes de Transport à la Demande (TAD)
- 1 service de transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)
- 73 lignes à vocation scolaire mais ouvertes à tous
- 911 arrêts
- 4 transporteurs prestataires

LES INDICATEURS FINANCIERS

- Le coût d'exploitation est de **7 583 139 € HT (- 1,8 %)**
- Les dépenses de fonctionnement sont constituées à 86,12 % par les contrats avec les transporteurs
- L'effort financier du budget principal est en baisse malgré la crise
- Les recettes baissent : - 10,12 % pour le versement mobilité (4,9 millions €) et - 20,68 % pour les recettes commerciales (640 000 €)
- La dette est nulle

LES INDICATEURS DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE DU RÉSEAU

- Fréquentation globale du réseau en baisse (- 35,6 %)
- Fréquentation du réseau urbain en baisse (- 40 %)
- Fréquentation des lignes interurbaines en baisse (- 30,3 %) sauf la ligne du Lac de Paladru (+ 38,3 %) car a fonctionné en période du déconfinement à l'été 2020
- Fréquentation réseau TAD en baisse (- 49,9 %)
- Fréquentation du réseau scolaire en baisse (- 32,4 %)
- 69 % des recettes se font à l' Agence Mobilité (point central de vente) / 4,8 % aux bornes automatiques / 7,9 % par la vente en ligne / 11,9 % à bord des véhicules (divisé par 2 car suppression pendant confinement) / 3,90 % vente de tickets unité via SMS (nouveau depuis juin 2020)

LES INDICATEURS DE QUALITÉ

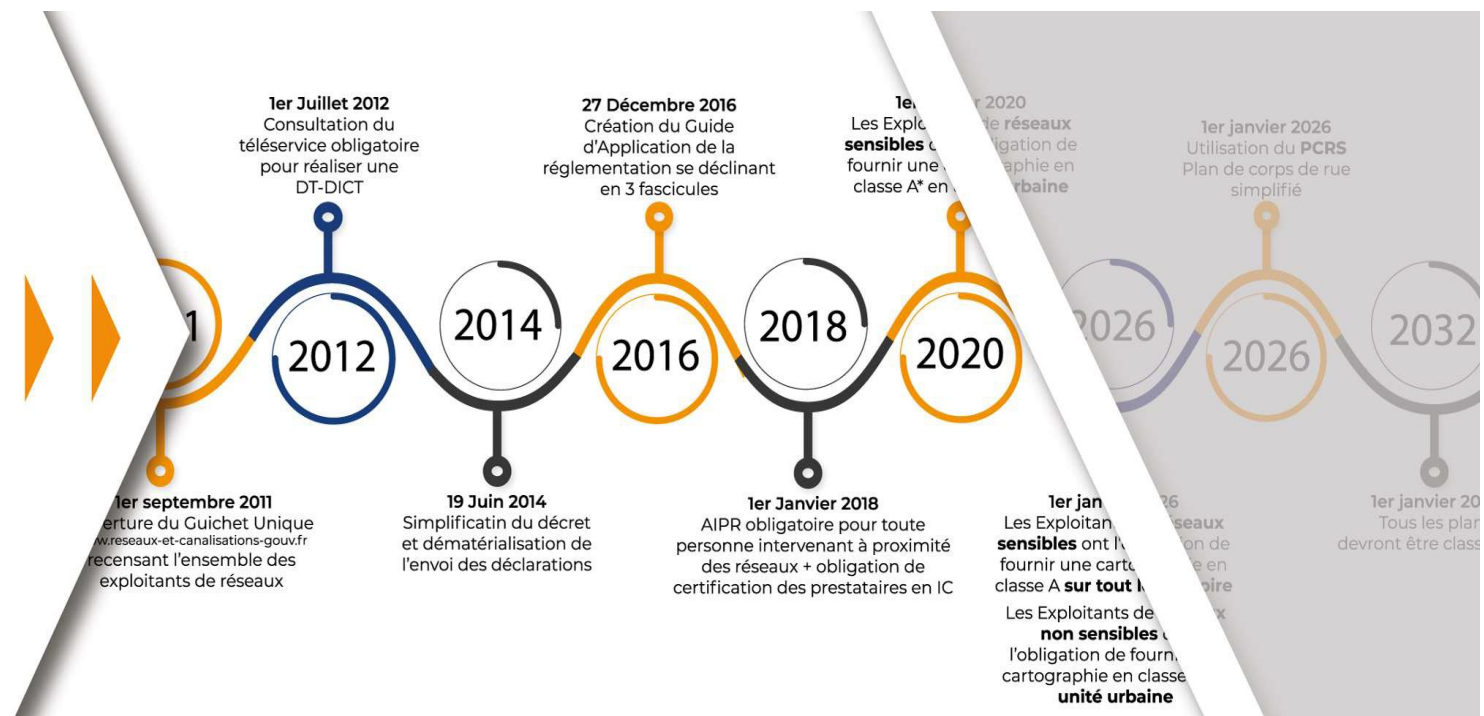
- Baromètre de satisfaction réalisé en octobre 2020 donne une note de 7,91/10 au service de transport (U) par rapport à 2018 avec une note de 7,59/10)
- Le taux de fraude reste stable (1,19 %)

**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DE
L'ESPACE PUBLIC
URBANISME
CADRE DE VIE
MOBILITÉ**

Espace public – Convention d'adhésion au service DT/DICT – GIP CRAIG

- Le Groupement d'Intérêt Public Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information géographique (GIP CRAIG) propose un service mutualisé de gestion des DT et DICT, sur les volets « maître d'ouvrage » et « exploitants de réseaux »
- La CAPV est membre du GIP CRAIG jusqu'au 31 décembre 2023
- La Commune souhaite bénéficier de ce service par le biais d'une convention allant jusqu'au 31 décembre 2023
- Adhésion au CRAIG gratuite, les documents commandés seront facturés à l'unité.

Les grandes dates Règlementation



**CULTURE
ANIMATION
SPORT
ASSOCIATIONS
RELATIONS
INTERNATIONALES**

- Le Pack Loisirs à destination des collégiens Isérois permet d'accéder à des activités culturelles
- Avenant n° 1 à la convention d'affiliation au dispositif Pack Loisirs Isère – Pass'culture modifiant le montant de la valeur de la contremarque Pass'culture qui passe de 15 € à 30 €

Culture - École de musique – Terminal paiement électronique

- Dans le cadre de l'évolution des services municipaux et de la volonté d'offrir des moyens de paiement modernes et pratiques aux administrés
- Création un compte DFT pour le développement du paiement en ligne via le site iMuse pour la Régie de recettes de **l'école de musique.**

Culture - Ecole de musique - Demande de subvention pour l'année 2022 dans le cadre du schéma départemental de l'enseignement artistique et culturel 2020-2026 au Conseil départemental

- Nouveau schéma départemental 2020-2026 « des pratiques artistiques en Isère » adopté à l'unanimité le 25 octobre 2019 par le Conseil Départemental
- Maintien de l'exigence dans la mise en œuvre des cursus et des enseignements
- Demande de subvention pour un montant de 16 000 €.

Merci de votre attention